

# MUNICIPALITÉ DE VAL-RACINE

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Chantal Grégoire, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Val-Racine, le mardi le 6 juin 2023 à 19h00, au lieu ordinaire des séances soit au 2991, chemin St-Léon à Val-Racine.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

### Nature et effets

- Permettre que l'emprise de la rue soit d'une largeur minimum de 15 mètres.
- Permettre que cette rue sans issue à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, est une longueur de 519,78 mètres.
- Permettre que cette rue soit sans sentier pour piéton.

### Identification du site concerné

Lot 6 458 561, propriété du Domaine Sam.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Val-Racine ce 10 mai 2023.



Chantal Grégoire.

Directrice générale et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Chantal Grégoire, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Val-Racine, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-joint, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le 10 mai 2023.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat ce 10 mai 2023.



Chantal Grégoire

Directrice générale et greffière-trésorière